Commune de Paimpont

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20261029-D202609118-DE

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	14
Absents	5
Exclus	0
Votants	17

Date de la convocation : 21/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/09/118

Séance du 28 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit octobre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, GUERIN Françoise, JAMIN Lydie et messieurs LEFEUVRE Alain, ROLLAND Aurélien, MOINERAIS Marc, DANION Stéphane, HAUPAS Patrick, LANNUZEL Pierre-Yves, GUERIN Didier conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur DESSA Julien et mesdames FILATRE Renée, PETIT Emmanuelle.

Était absent : Madame ROUAULT Aurélie et monsieur PERRIN Evan.

Ayant donné pouvoir : Madame FILATRE Renée à madame GUERIN Françoise, monsieur DESSA Julien à madame DESMARS Claire et madame PETIT Emmanuelle à madame GERNIGON Christèle.

DELIBERATION 2026/09/118 : COMMUNAUTE DE COMMUNES - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIC POUR L'ANNEE 2025.

Rapporteur : Didier GUERIN

CONTEXTE : *Depuis le transfert de la compétence assainissement collectif au 1er janvier 2025 il convient de procéder à une présentation du RPQS associé au service d'assainissement collectif.*

Vu le CGCT et notamment l'article D.2224-7 du CGCT ;

Vu le projet de RPQS présenté par Brocéliande communauté ;

Considérant que par délibération 2024-06-058 la commune de Paimpont a procédé au transfert de sa compétence assainissement collectif auprès de Brocéliande communauté ;

Considérant que le RPQS reprend les éléments du service d'assainissement collectif, prix, fonctionnement, investissement...

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ARTICLE 1 :

APPROUVE le RPQS 2025 pour l'assainissement collectif.

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

La Secrétaire de séance,
Lydie JAMIN

MAIRIE de PAIMPONT (35) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE